



LEGENDE

- EXCLUSION**
- Corridor écologique inscrit au SCOT
 - Limite urbanisation
 - Corridor écologique inscrit au SCOT
 - Zone de protection des cours d'eau
 - Zones humides
 - Espace boisé classé
 - Pelouse sèche
 - Parc naturel et réserve naturelle
 - Zones de protection - Natura 2000 ZPS et SIC
- ACCELERATION**
- Poste source ENEDIS
 - Parcelle - Foncier public
 - Zone urbanisée
 - Zone d'activités économiques
- Parking de plus de 500m²**
- 500-1500m²
 - Plus de 1500m²
- PLU**
- Zone AUc
 - Zone U
- CONNAISSANCE**
- Zone de protection du patrimoine
 - ZNIEFF 1
 - Zone boisée
 - Zone de protection - APB et ENS

Dans les zones de protection patrimoniale sont prises en compte les zones des sites inscrits ou classés, les zones de protections des sites inscrits ou classés ainsi que les sites patrimoniaux remarquables.

Sources : Zones humides- DDT38 -2022 ;Espace boisé classé - Geoportail urbanisme - 11 2023 ; Pelouse sèches - CEN38 - 2018; Parc naturel, réserve naturelle, APPB, ZPS, SIC - INPN - octobre 2022 ; Zone boisée - IGN BDtopo - 03 2022 ; Zonage PLU - Geoportail de l'urbanisme - 11 2023 ; Zone de protection patrimoniale - Ministère de la Culture - 11 2023 ; Parcelle foncier public - DGFIP - 2021 ; Zone urbanisée - IGN BDTopo - 03 2022 ; Equipements publics - Balcons du Dauphiné - 2023.

